



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

## DIES ACADEMICUS 2001

### Allocution de Mme Martine Brunschwig Graf, Conseillère d'Etat Présidente du Département de l'instruction publique

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités politiques, académiques, scientifiques, religieuses et judiciaires,

Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique

Mesdames et Messieurs les lauréats,

Mesdames et Messieurs les invités,

Mesdames et Messieurs,

Il faut parfois puiser profondément dans les racines des institutions pour y retrouver leur raison d'être, les éléments de pérennité qui en représentent l'essentiel et parfois même les justifications de certaines manifestations de modernité. Ainsi, la préparation de ce Dies academicus m'aura conduite, par intérêt passionné pour notre Alma mater, son histoire et son devenir, à revenir à quelques sources de réflexion.

Celles-ci me sont inspirées par celui que certains décrivent comme une «figure de proue et un père de l'Université genevoise», je veux parler de Carl Vogt. En lui, la science, la philosophie et la politique ont trouvé un terreau pour s'unir et créer le meilleur: un savant passionné, un acteur dans les débats qui ont marqué l'évolution des sciences de la vie.

Comment ne pas ressentir l'étonnante actualité des trois principes qui étaient les siens, en plein 19<sup>e</sup> siècle, et sur lesquels il fondait sa conception de l'institution universitaire ? Le premier d'entre eux, celui touchant à la condition d'étudiant et à celle d'enseignant, il le définissait ainsi :

*« Mettre l'élève non pas en face d'un professeur, dont il n'a qu'à recueillir les mots, les phrases et les définitions, mais en face des problèmes qu'il devra résoudre par son propre travail et sa propre intelligence; le professeur n'est pas un oracle qui distille la sagesse cahier par cahier, mais un guide qui lui montrera les chemins et les moyens par lesquels on peut parvenir à la connaissance de la vérité. »*

Comment ne pas reconnaître dans ces propos les défis que doit relever l'enseignement universitaire, confronté à un indispensable renouvellement pédagogique dont la nouvelle démarche des études de médecine ne constitue que l'un des premiers signes. Carl Vogt ne pouvait connaître les formidables enjeux amenés par les nouvelles technologies de

l'information, mais il n'en a pas moins défini de façon très moderne le rôle de l'étudiant et l'indispensable action du corps professoral et du corps intermédiaire des universités de demain.

Je ne saurais donc point céder à la mode, en encourageant notre Université à emprunter résolument la voie de l'évolution pédagogique et de la modernisation de la démarche académique. Ainsi n'aura-t-elle jamais à craindre la concurrence d'un monde virtuel dans lequel certains croient voir le destin de nos lieux de formation. Et comment ne pas penser que notre institution universitaire est capable d'évoluer si, à l'image que s'en faisait Carl Vogt, chaque membre du corps professoral prend à coeur la nécessité d'assumer la double fonction de chercheur et d'enseignant. Aujourd'hui encore, savoir être à la fois, dans la définition de Carl Vogt, « *un travailleur qui fait avancer la science et un maître qui sait entraîner la jeunesse par son enseignement* » constitue une obligation à laquelle ne sauraient se soustraire les membres de la communauté universitaire. Et pourtant, notre savant d'alors avait au moins un tort, car il pensait que de telles personnalités étaient rares. Je ne partage pas son avis et l'heure du Dies est aussi le moment de rendre hommage à toutes celles et ceux qui assument au plus près de leur conscience et de leurs compétences cette dualité entre pédagogie et recherche.

Le débat politique conduit au niveau parlementaire, débat auquel l'Université est invitée à constituer une force de proposition, ne devrait pas occulter les vrais objectifs qui contraignent l'institution à viser l'excellence et à la rechercher farouchement dans toutes ses facettes, dans tous les domaines et à tous les échelons. Et je me garderais bien d'oublier d'inclure dans cette obligation les étudiants dont la cité attend qu'ils s'astreignent à atteindre les objectifs élevés qui sont ceux de la formation universitaire.

Carl Vogt aimait à parler des femmes et des hommes qui forment la communauté universitaire. Mais il possédait aussi son idée - et c'était tout à son honneur de député au Grand Conseil - sur la façon dont devaient s'établir les rapports entre l'Université et l'autorité politique. Il plaira donc certainement à la majorité de cette assemblée de se remémorer ce qu'il disait de l'autonomie universitaire. Il recommandait en effet d'« *étudier l'organisation de l'Académie de manière à mettre celle-ci en rapport avec ce qui existe dans d'autres pays ;...* ». Il s'agissait pour lui « *d'éviter toute tendance gouvernementale et (de) réduire le rôle de l'Etat à la seule administration.* » C'est à lui qu'il revint d'ailleurs de proposer au Grand Conseil une définition explicite de ce que devaient être les attributions réservées au Sénat. Inutile de souligner davantage l'actualité du propos et nous ne pouvons qu'y souscrire dans la mesure où il vise à garantir à l'Alma mater sa pleine liberté académique et des institutions propres à l'assumer.

Ici finissent les références au passé. Elles me permettent, en guise de transition, de souligner que l'hymne à la liberté auquel chacun d'entre nous est sensible ne peut se chanter sans être accompagné de son double, je veux parler de l'hymne à la responsabilité. Ces deux valeurs sont jumelles et l'une ne peut se pratiquer dans l'intérêt de tous si l'autre n'est pas présente. C'est là sans doute que l'Université pourrait apporter l'élément le plus déterminant dans les débats qui se profilent. Les instruments dont on parle aujourd'hui, qu'ils s'intitulent convention d'objectifs ou autrement encore, ne sont que l'expression d'un désir de renforcer le pacte entre l'Université et la Cité, pacte dont l'autorité politique est finalement la garante. « Dire ce que

l'on fait et faire ce que l'on dit » constitue le meilleur moyen d'éviter que l'on se fasse dicter ce que l'on a à faire !

Enfin, au-delà de nos frontières genevoises, d'autres défis nous attendent. Bologne se profilait déjà dans mes propos de l'an dernier. Bologne se fait aujourd'hui plus pressante. Nous aurons néanmoins besoin de tout l'appui de notre communauté universitaire pour résister aux tentations de nivellation inconsidérées, dictées par des débats structurels bien davantage qu'académiques. La formule magique du trois-cinq-sept ressemble à une incantation mais que recouvre-t-elle en réalité ? Quels savoirs, quelles compétences ? Son application aveugle s'accorde-t-elle des efforts consentis dans notre Université en faveur d'un renforcement de la qualité des études ? Pourra-t-on enfin dépasser le pénible débat sur l'empilement des années pour aborder la question de ce qu'elles recouvrent en termes d'acquisition et de certification ? Il y a là de quoi unir nos forces et mener quelques combats de principe dans lesquels, je l'espère, la communauté universitaire et les autorités politiques sauront faire front uni.

Le 10 juin prochain, nous saurons si le projet scientifique ambitieux auquel l'Université de Genève participe dans le cadre du projet lémanique passe une étape essentielle de sa réalisation. Nous ne pouvons que le souhaiter dans l'intérêt de la science et de la recherche. Pour l'heure, je souhaite, en guise de conclusion, une chaleureuse bienvenue aux nouveaux docteurs honoris causa dont la qualité honore notre Alma mater. Ils viennent ainsi rejoindre le club très précieux des supporters de notre Université à laquelle les autorités genevoises tiennent à renouveler, par ma voix, leur attachement et leur estime.

*8 juin 2001*